

AVIS DU MAIRE

-

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal se réunira

à la Salle Polyvalente, Place Monthioux Vendredi 8 octobre 2021 à 19h30

Affiché le vendredi 1er octobre 2021

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

- 1. Chauffage urbain : présentation des rapports 2019 et 2020 par le délégataire Engie Cofely
- 2. Délibération portant sur la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2022
- 3. Transfert de la compétence IRVE (Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques) et GVN (infrastructures de ravitaillement en gaz de véhicules) au SDEC
- 4. Modification du plan de financement DETR Voirie
- 5. Attribution du marché de maîtrise d'œuvre de la station d'épuration
- 6. Etat d'avancement de la procédure de marché public des travaux de la diamanterie
- 7. Demande de DETR pour borne incendie
- 8. Acquisition de nouveaux terrains
- 9. Droit de préemption urbain

Questions diverses

Le Maire

Renée NICOUX